

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

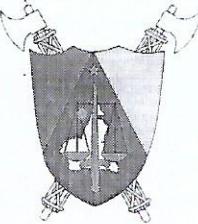
Paix-Travail-Patrie

DEPARTEMENT DE LA MAYO-

DANAY

COMMUNE DE WINA

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

MAYO-DANAY DIVISION

WINA COUNCIL

GENERAL SECRETARY

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 12.... / AONO/M-C-WINA/CDPM-BE/2023 DU 17/05/2023

POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE HOUNGO - KOURBI-LIMITE KAR-HAI (8,1KM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE WINA, DEPARTEMENT MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD., EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT : BIP MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICE 2023,2024 ET 2025.

1. Objet de l'Appel d'Offres

Le Maire de la commune de WINA, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres pour le contrôle et la surveillance des prestations D'ENTRETIEN DE LA ROUTE HOUNGO - KOURBI-LIMITE KAR-HAI (8,1KM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE WINA, DEPARTEMENT MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD..

2. Allotissement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont répartis en un (01) lot unique.

3- Consistance des prestations

Ces prestations comprennent les opérations suivantes :

- Mission 1 (EXE)
- Mission 2 (DET)
- Mission 3 (AOR)

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux bureaux d'études techniques des prestations publics installées au Cameroun.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le BIP MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICE 2023 , 2024 et 2025.

6. Consultation du dossier d'Appel d'Offres

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au niveau de la commune de WINA.

7. Acquisition du dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis auprès du Secrétariat de la commune de WINA sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de cinquante mille francs (50 000) FCFA payable au guichet de la recette municipale de WINA.

8. Cautionnement Provisoire et Montant prévisionnel des prestations

8.1 Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à trois cent soixante mille (360 000 000) FCFA.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

8.2 Le montant prévisionnel des prestations

Le montant prévisionnel des prestations est de dix huit millions (18 000 000) francs FCFA pour 2023,2024 et 2025.

9. Présentation des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Volume 1 : Pièces administratives ;

Volume 2 : Offre Technique ;

Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes 1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

10. Remise des offres.

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au secrétariat de la Commune de WINA, au plus tard le ~~31/05/2023~~ à 13 Heures au plus tard. Elle devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° ~~121~~ AONO/M-C-WINA/CDPM-BE/2023 DU ~~17/05/2023~~

POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE Hougno – Kourbi-Limite Kar-Hai (8,1KM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE WINA, DEPARTEMENT MAYO-DANAY,
REGION DE L'EXTRÊME-NORD., EN PROCEDURE D'URGENCE

BIP MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER – EXERCICE 2023 ,2024,2025.

11. Durée de validité des offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

12. Ouverture des offres

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le à partir de heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de WINA, sise à la commune de WINA.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

13. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'Appel d'Offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'Appel d'Offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

14. Délai d'exécution

Le délai maximum d'exécution des prestations est fixé à Six (06) mois pour la tranche ferme (2023) et à Six (06) mois pour la tranche conditionnelle (2024 et 2025).

15. Evaluation des offres

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

15.1. Critères Eliminatoires

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture ou d'une pièce administrative non-conforme 48 heures après la séance d'ouverture ;
- b) Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- c) Offre technique incomplète pour absence :
 - c1) de l'Attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire;
 - c2) d'un Chef de Mission, Ingénieur du génie Civil inscrit à l'ONIGC, ayant minimum BAC+3 et cinq (05) années d'expérience, et ayant été Chef de Mission de Contrôle dans au moins un (03) projet d'entretien des routes en terre ;
 - c3) de déclaration sur l'honneur de non abandon de marchés au cours des trois (03) dernières années
- d) N'avoir pas réalisé au cours des trois (03) dernières années un projet d'entretien des routes et construction d'ouvrage d'art d'un montant minimum de cent millions (100 000 000) francs CFA ;
- e) Non justification de la possession en propriété ou mise à disposition du matériel minimum suivant :
 - 01 véhicule
 - 02 dames PROCTOR
 - 10 cônes d'Abrams
 - 01 presse à béton
 - 02 thermomètres à enrobés
 - 01 densitomètre à membrane
 - 01 viscosimètre à membrane
 - 01 station complète TC1200 avec trépieds

- 01 niveau WILD avec trépieds
 - 01 Théodolite WILD T2 avec trépieds
 - 01 Distance mètre DISTOMAT 2000
 - 04 mires
 - 04 jalons
- f) Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié ;
g) Omission du sous-détail d'un prix quantifié ;
h) N'avoir pas satisfait à au moins 24 critères essentiels/30 conformément à la grille de notation qui se trouve dans le RPAO ;

15.2. Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

A - Présentation	01 critère
B - Références	03 critères
C - Personnel d'encadrement	11 critères
D - Méthodologie	04 critères
E - Matériel	10 critères
F - Surface financière	01 critère

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation. En cas de conflit entre l'Avis d'Appel d'Offres, la grille d'évaluation et le RPAO, seul ce dernier doit être pris en considération.

16. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la mieux-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

17. Renseignements complémentaires

17.1. Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du secrétariat général de la commune de WINA ou auprès de la Délégation Départementale des Travaux Publics du MAYO-DANAY à YAGOUA.

17.2. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

18. Additif à l'Appel d'Offres

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

Ampliations :

- MINMAP
- ARMP
- PREFECTURE/MAYO-DANAY
- DD/MINTP/MAYO-DANAY
- AFFICHAGE

WINA, le 17/05/2023 , 2024 et 2025
Le Maire

Toubakbe
Maire (WINA)